

Membres 2026

En devenant membre de l'OBV L'Assomption, vous :

Affirmez votre engagement et contribuez à ce grand défi collectif de protection et de conservation des ressources en eau par bassin versant.

Appuyez l'OBV L'Assomption dans son mandat de mise en œuvre de la troisième génération du Plan Directeur de l'Eau, PDE de la ZGIEBV de L'Assomption.

En plus de bénéficier de 10 à 15 % de rabais applicable sur les honoraires professionnels de notre équipe multidisciplinaire



MEMBRE 2026

Entreprise / organisation

Nom du responsable

Fonction

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Site Internet

COÛT D'ADHÉSION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉS*

Économique	Communautaire	Municipal	
Grande entreprise	402,41 \$	Établissement d'enseignement	229,95 \$ MRC 344,93 \$
Institution financière	229,95 \$	Établissement de santé	229,95 \$ Ville ou municipalité 229,95 \$
Regroupement d'affaires	114,98 \$	OBNL	57,49 \$ * Taxes applicables incluses
Syndicat	114,98 \$	Association de lac	57,49 \$ TPS : 101160265 RT
Bureau professionnel	57,49 \$	Citoyen	23,00 \$ TVQ : 1006400708
PME et commerce	57,49 \$		

Veuillez procéder au paiement par virement bancaire

ou libeller le chèque à l'ordre de l'OBV L'Assomption

3001, 1ère avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Retourner le formulaire à : kloranger@obvlassomption.ca